



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 25204

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la révolution numérique. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le mot « révolution » n'est pas trop fort pour qualifier les bouleversements engendrés par la diffusion des technologies, produits et services numériques dans toutes les activités humaines et le Président de la République avait d'ailleurs déjà parlé de « révolution numérique » au cours de sa campagne. Dès son entrée en fonction, le Gouvernement s'est attaché à transformer la promesse du numérique en progrès économique, social, démocratique et environnemental. Il a ainsi placé le numérique au coeur des principales politiques qu'il conduit, qu'il s'agisse de la modernisation de l'action publique, du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ou de la refondation de l'école et de l'enseignement supérieur. Les actions engagées par le Gouvernement dans le domaine du numérique s'inscrivent dans une politique d'ensemble définie par une feuille de route présentée par le Premier ministre le 28 février 2013 à l'issue d'un séminaire gouvernemental dédié, et qui s'articule autour de trois axes forts : une action résolue pour la jeunesse, une économie plus compétitive grâce au numérique, et des valeurs préservées et renforcées. Ayant pris toute la mesure de la « révolution numérique », le Gouvernement s'attache aujourd'hui à prolonger au plan européen les actions qu'il a engagées au niveau national, en particulier dans le cadre de la préparation du Conseil européen des 24 et 25 octobre 2013 qui sera consacré au numérique et à l'innovation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25204

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : PME, innovation et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4367

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11425